

FRAIS DE REMISE EN ÉTAT

Les exemples présentés ci-contre ont pour vocation d'**illustrer différents types de constats** pouvant entraîner des frais de remise en état lors de la restitution du véhicule.

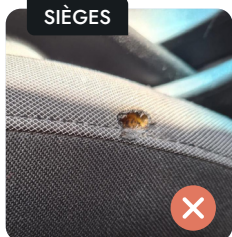
Notre **Service Restitution** reste votre interlocuteur privilégié pour vous accompagner dans la préparation de cette étape et répondre à toutes vos questions.

HABITACLE



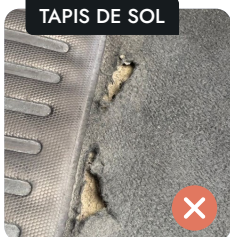
Véhicule propre avec des éraflures et déchirures superficielles < 2mm.

SIÈGES



Intérieur dégradé avec brûlures profondes (cigarette, etc.) et déchirures > 2mm, ou tache indélébile.

TAPIS DE SOL

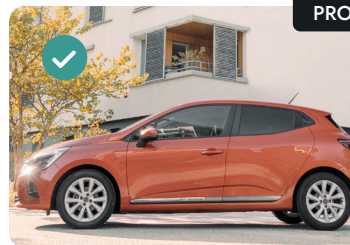


GARNITURE PLASTIQUE



Rayure sensible à l'ongle ou arrachement de matière. Garniture cassée, percée, réparation de mauvaise qualité.

PROPRETÉ

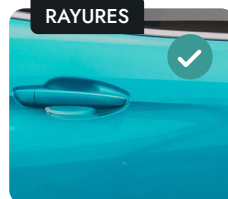


Véhicule propre extérieurement.

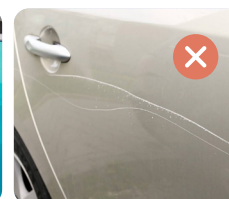


Véhicule sale extérieurement.

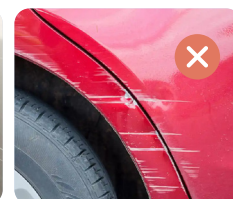
RAYURES



Rayure superficielle inférieure à 3 cm, non sensible à l'ongle.



Rayure de longueur ≥ 3 cm ou surface $\geq 3\text{cm}^2$.



Eclat de diamètre ≥ 4 mm.

MALFAÇON



Coulure de peinture, mauvaise teinte de peinture, peau d'orange et grains.

ENFONCEMENT



Enfoncement visible à 45°.

PARECHOC



Rayure de longueur $< 5\text{ cm}^2$.



Rayure de longueur $\geq 5\text{ cm}$ ou de surface 5 cm^2 .
Parechoc fissuré ou brisé.

PNEUMATIQUES



Épaisseur des bandes de roulement du pneu $> \text{à } 4\text{ mm}$. Pneus été homologués par le constructeur.



Épaisseur des bandes de roulement $< 4\text{ mm}$, déchirure, entaille, bosse. Pneus non homologués par le constructeur.

JANTES



Rayure $< 10\text{ cm}$ sur la surface totale de la jante, ou $< 3\text{ cm}$ sur bâtons, sans arrachement de matière.

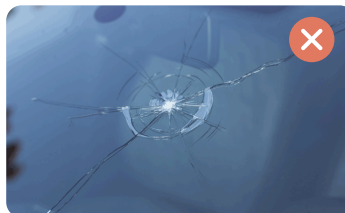


Rayure $> 10\text{ cm}$ sur la surface totale de la jante, ou $\geq 3\text{ cm}$ sur bâtons, arrachement de matière.

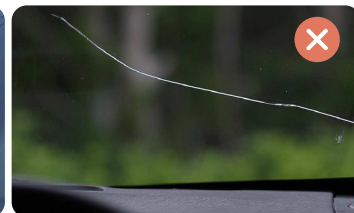
VITRAGE ET FEUX



Éclat de diamètre $< 2\text{ mm}$ ou réparable hors champ de vision du conducteur.



Éclat de diamètre $\geq 2\text{ mm}$ ou dans le champ de vision du conducteur.



Vitrage rayé, cassé ou fendu.

Les points à retenir :

- **Anticipez la restitution** : plusieurs semaines avant la fin de votre contrat, nous vous conseillons de **réaliser un pré-état des lieux** de votre véhicule. Cette démarche peut être effectuée via une application mobile, avec l'accompagnement de votre chargé de restitution.
- **Agissez en toute autonomie** : à la suite de ce pré-état, **une estimation des frais éventuels vous sera communiquée**. Cela vous permet, si vous le souhaitez, de réaliser les réparations nécessaires avant la restitution.
- Une fois le véhicule restitué, **un chiffrage final est établi** selon les constats réalisés par le spécialiste restitution.